L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 18 MARS 1893.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 18 Mars 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps beau un peu plus chaud

Température du 17 mars 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	58	13
Midi	64	16
3 P. M.	62	15
6 P. M.	60	14

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—William W. Crayon à Mlle Elisabeth Kenmore, Guiseppe Caccia à Mlle Nicolina Radosta; Thomas Wilkins à Mlle Rosa Jones; Daniel G. McChain à Mlle Katie R. Sheldon; Isaac Snowden à Mlle Bertha Henderson; Daniel Thomas à Mlle Caroline Durmeyer; Ansel Odom à Mlle Mary Bowman.

NAISSANCES.—Mmes Joseph Beinee, une fille; Victor Ivandai, un garçon; Jules C. Beauchamp, une fille; George Herzog, un garçon; Lee Armstrong Shropshire, un garçon; Silas Gillen, un garçon; Maurice Pichaloup une fille; Peter Betz une fille; Charles T. Gilbert, un garçon; Azémar Lasabère, un garçon; Charles Has, une fille; James D. Rankin, un garçon; Edwin Littieff, un garçon.

DÉCÈS—Antonie Jatericel, 68 ans, 257 rue Poydras; Mme Mary B. Shepherd, 78 ans, 494 rue Dauphine; Joseph Barrois, 18 ans, 44 rue St-Antoine; Patrick Donovan, 60 ans, 83 rue St-James; John Sidney Gerhart, 3 ans, 250 1/2 rue Chippewa; Louisa Young, 50 ans, 551 Tchoupitoulas; Thomas N. Doulen, 40 ans, 277 Magazine; Henry Rareshide, 42 ans, 554 Camp; Austin W. Roantree, 63 ans, 309 Joséphine; Estelle Mestayer, 112 rue Nord Villeré; Mme Thérèse Burk, 48 ans, 379 rue Magnolia; Aristide Louis Steigler, 3 mois, 199 rue St Claude; Adolph Guel, 61 ans, 127 1/2 rue Deuxième; Joséphine Weber, 58 ans, près de la station des chars Dumaine; John George Stieffvater, 59 ans, rue Royale, près France; W. J. Moss, 45 ans, Louisiana Retreat; Mme A. Bailey, 52 ans, 444 rue des Ursulines; Mme Mary Bowman, 25 ans, 205 rue Girod; Mary Rodriguez 3 mois 114 rue Calliope; William Joshine, 87 ans, Petites Sœurs des Pauvres.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Auguste F. Chevally au Mutual Benevolent and Homestead Association, un terrain borné par les rues Constance, Bellecastle, Dufossat et Magazine, $900.

Peter O. Rosenstream au même, un morceau de terre borné par les rues Laurel, Soniat, Robert et Constance, $3,000.

Mutual Building and Loan Association à Harry H. Harrison, un terrain borné par les rues Constance, Bellecastle, Dufossat et Magazine, $1,200.

La même à George E. Maxent, un morceau de terre borné par les rues Laurel, Soniat, Robert et Constance, $3,800.

James Smith et als. à G. E. Rosenstream, deux terrains bornés par les rues Philip, Liberté, Franklin et Jackson, $1,125.

Mme E. E. Barr à George Jurgens, l'îlet borné par les rues Peters, Valmont, Clara et Arcadia, $1,200.

John J. Hecker à Lucien Baron, cinq terrains bornés par les rues Magazine, Constance, Bellecastle et Dufossat, $1,500.

Mme Emma F. Packard à Mme Julia Ayer, un terrain borné par les rues Delaronde, Lavergne, Peter et Verret, $300.

Robert Hutchinson à F. Mauléxon, deux terrains bornés par les rues Bienvenu, Deléry, Jumonville et Tricou, $600.

Frederick Wenholz à John Farran, un terrain borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, $800.

Septime L. Théard à E. H. Chadwell, trois terrains bornés par les rues Bienville, Lopez, Rendon et Douane, $300.

Solomon Reinach à Benjamin Graham, un morceau de terre borné par les rues Seconde, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, $1,300.

Fischer Lumber and Manufacturing Company à Richard H. Lea, un terrain borné par les rues Adams, De Armas, Hilary et Macarty, $280.

Fils de John Lex à H. L. Loomis, Jr., six terrains bornés par les rues Magistrat, Warsaw, Havanne et Vertue, $700.

George B. Moclair au Mutual Building and Homestead Association, un morceau de terre borné par les rues Septième, Madison, Coho et Dublin, $2,300.

Le même acquéreur à George F. Knower, la même propriété, $2,000.

Le même à Charles M. Olhme, deux terrains bornés par les rues St-Charles, Lowerline, Clinton et Hampson, $5,200.

E. E. Smith et femme à Mme Bertha Stern, un terrain borné par les rues Marengo, Milan, Chestnut et Colisée, $5,000.

Louis J. F. St-Ferol à Joseph J. Reon, quatre terrains bornés par les rues Rochablave, Tonti et Lapeyrouse, $1,000.

Charles E. Alter à John T. Gibbons, un terrain borné par les rues Peters, Commerce, Poydras et Lafayette, $3,000.

Mlle M. Gottschalk à N. A. Bacciol, deux terrains, bornés par les rues Ursulines, Dorgenois et Broad, $775.

John J. Foucher à Henry Brinkman, un terrain borné par les rues Philip, Rousseau, St-Thomas et Sorapuru, $1,400.

Pelican Homestead and Building Association à Mme W. Nickerson, un terrain borné par les rues Orléans, St Pierre, Dorgenois et Broad, $600.

Mutual Loan and Building Company à Mme Daniel Dever, un terrain borné par les rues St-Anthony, Douane, Canal et Helena, $1,500.

William L. Evans à Mme George Mitchell, un terrain borné par les rues Prytania, Berlin, Perrier et l'Avenue Napoléon, $3,900.

V. Beith à George Wending, un terrain borné par les rues Chippewa, Fulton, Septième et Huitième, $890.

Michael G. Leeney à Antonio Greco, un terrain borné par les rues Conti, Bienville, Tremé et Franklin, $975.

G. E. Rosentreter à Mme J. Weinkenner, deux terrains bornés par les rues Philip, Liberté, Franklin et Jackson, $1,125.

Association du Monument de Beauregard.—Voici la liste des membres du Comité Exécutif de l'Association du Monument de Beauregard:

Gouv. F. T. Nicholls, Gén. J. B. Gordon, Gén. W. L. Cabell, Gouv. S. D. McEnery, Gén. John Glynn, Gén. Léon Jastremski, Gén. J. B. Vinet, Gouv. Charles Parlange, Hon. T. L. Broussard, Hon. Edw. D. White, Hon. Don Caffery, Jules Toyes, Esq., Gén. Jubal A. Early, B. R. Forman, Esq., Gén. G. O. Watts, Juge F. P. Poché, Hon. J. Numa Augustin, C. H. Hyams, Esq., Hon. A. L. Tissot, Maire John Fitzpatrick, Gén. W. J. Behan, Albert Baldwin, Esq., Gén. Geo. Moorman, Col. J. C. Denis, Hon. Walter H. Rogers, Hon. B. F. Jonas, Gén. C. A. Harris, Gén. Wm. Porcher Miles, Gouv. Murphy J. Foster, Hon. Henry P. Kernochan, Lawson L. Davis, James Campbell, Col. E. B. Wheelock, Capt. Chas A. Brule, Col. Jos. Henry, Gén. T. A. Faries, Prosper Genel, Esq., F. T. Howard, Esq., Gén. E. Kirby Smith, Juge Albert Voorhies, John L. Rapier, Esq., Paul Conrad, M. T. Ducros, John W. Fairfax, Jeremiah Lyons, John E. Nores, H. E. Witherspoon, A. B. Booth, U. A. Guéringer, Joseph Demoruelle.

Tentative d'évasion.—Les trois hoodlums du marché Magasine, J. Donelon, J. Johns et Donahoe ont certainement l'intention de ne pas séjourner en prison, ainsi que le prouve la découverte qui a été faite par le sherif Klock. Informé que les trois prisonniers qui ont été condamnés pour l'assassinat de l'agent Fitzgerald avaient l'intention de s'évader, il a fait rentrer tous les prisonniers et s'est rendu à la cellule des trois personnages en question qui ont été fouillés.

On n'a rien trouvé sur eux, et ils ont été emmenés dans une autre cellule tandis qu'on faisait une perquisition dans la leur. Lorsque les recherches ont été terminées, on s'est aperçu de la présence dans la cellule d'un paletot qui y avait été déposé après la perquisition, et dans les poches duquel on a trouvé des petites scies et une fiole d'acide muriatique. On pense que ces moyens d'évasion ont été fournis aux prisonniers par des membres de la même bande qui sont venus les voir plusieurs fois et leur ont apporté des fruits et que dans ceux-ci ont été cachées la fiole et les scies.

Arguments unionistes.—Hier, vers 3 heures, l'agent Armstrong a été prévenu par R. N. Nelson, quartier-maître du steamer "Espana," amarré au pied de la rue Erato, qu'une bande de chauffeurs appartenant à l'Union, étaient allés à bord du navire et avaient menacés les chauffeurs de les tuer s'ils ne devenaient pas membres de l'Union.

Il s'est rendu sur les lieux où il a trouvé un groupe d'unionistes qu'il a eu vite fait de disperser, mais ces derniers ayant rencontré Chas Hogan, le président de leur union, celui-ci leur a ordonné de retourner sur le quai, et il a dit à l'agent qu'il n'avait pas le droit de les disperser. Hogan a été arrêté et écroué au poste de police du port pour résistance aux agents.

Menus faits.—L'agent Cordier a trouvé sur la Promenade Carondelet, entre les rues Marais et Tremé, un paquet d'outils de charpentier, qu'il a déposé au poste de [illegible]

LE

Général Beauregard.

La remise de son épée entre les mains des délégués de Charleston.

Memorial meeting à la salle d'Artillerie Washington.

La remise de l'épée d'honneur du Général Beauregard aux délégués envoyés par la ville de Charleston, a eu lieu à la résidence du défunt, rue de l'Esplanade, avec le simple cérémonial que comportait la circonstance.

Les délégués sont arrivés à 3 heures de l'après midi.

C'étaient MM. Courtenay, ex maire; C. S. Gadsden, le Rév. John Johnson, le Général A. T. Huguenin, Mme et Mlles Gadsden.

Ils ont été reçus à la gare par le Général John Glynn, Jr., l'adjudant Kursheedt, le général C. E. Harris, le général W. L. Cabell et le capitaine Wm Laughlin.

Ils ont été conduits à la résidence de M. Beauregard, où se trouvaient réunies les personnes suivantes:

Le maire Fitzpatrick, le colonel Lyman, le général Vinet, le major général John Glynn, le colonel B. P. Eshleman, colonel J. Demoruelle, capitaine Wm. Laughlin, M. M. J. Cenas, C. J. Villeré, juge Beauregard, général Jastremski, Paul Conrad, C. E. Harris, W. Formento, Mme Roman, Mlle Roman, Mlle M. Chiapella, Mlle F. Cenas.

Les présentations terminées, une aimable conversation a été engagée, puis M. Beauregard a présenté à l'assemblée son jeune fils Gustave T. Beauregard, un enfant de 12 ans, qui, avec assurance, a offert l'épée en ces termes:

"Messieurs—Portant le nom de mon grand'père, ma famille m'a fait l'honneur de me choisir pour vous présenter, représentants bienvenus d'une race chevaleresque, l'épée léguée à la ville de Charleston. Cette épée vous appartient. Conservez-la comme une chose sacrée, en souvenir de l'admiration et de l'amour de mon grand'père pour l'héroïque cité d'une population héroïque."

Le général Courtenay a répondu par un discours qui a fait une profonde impression sur l'assistance.

MM. Johnson et Huguenin sont repartis hier pour Charleston, mais les autres délégués ont séjourné en ville pour assister au Memorial Meeting.

Celui-ci a eu lieu dans la salle de l'arsenal de l'artillerie Washington qui avait été partiellement tendue de deuil.

Sur l'estrade placée au fond de la salle et se détachant sur une immense draperie noire semée de larmes d'argent, avaient pris place le général Porcher Miles, l'ex gouverneur Nicholls, le juge Fenner, M. M. Chalaron, colonel Wright Schaumberg, le maire Fitzpatrick, le général Glynn, le lieutenant gouverneur Parlange, le Père Subileau et autres personnages.

Au moment où le général Glynn s'est levé pour présenter le président de l'assemblée, les sièges étaient bien garnis, non seulement de vétérans qui avaient pris place de chaque côté de la salle, mais de centaines d'amis et d'admirateurs de l'illustre général Beauregard, parmi lesquels bon nombre de dames.

A 8 heures, le général Glynn a présenté comme président l'ex-gouverneur S. D. McEnery qui, en termes éloquents, a fait un touchant éloge du défunt, rappelant ses qualités stratégiques, ses hauts faits d'armes comme général, sa sureté de jugement comme ingénieur, ses éclatants débuts au Mexique qui laissaient deviner la brillante carrière du grand homme.

M. McEnery s'est plu à rappeler ses relations intimes avec le général. A ses lèvres, a-t-il dit, n'a jamais échappé un mot qu'il put regretter; gracieux, digne, élégant, affable et bon avec tous, il ne croyait pas au mal, n'étant pas capable de le faire, aussi a-t-il été souvent victime de son excessive confiance dans ses semblables.

La vie de pareils hommes est un précieux legs transmis à leurs descendants. Ce sont des exemples impérissables qui ont leur influence sur l'avenir d'une nation, qui inspirent l'amour du pays et du foyer, qui ennoblissent le caractère d'une population.

L'orateur a terminé son éloquent panégyrique en montrant ce que nous devons à celui qui a si vaillamment défendu la Cause du Sud et dont le nom immortalisé par ses hauts faits, fera toujours naître dans les esprits, un sentiment d'admiration et de reconnaissance.

Lecture est donnée d'une lettre de M. l'abbé qui étant souffrant n'a pas pu assister au meeting où il devait prononcer aussi une oraison funèbre.

M. Glynn présente à sa place le général Miles, qui raconte des épisodes de la guerre et ses relations pendant la campagne avec le général Beauregard.

Il a fait aussi quelques allusions aux obstacles que le général a rencontrés dans l'accomplissement de ses desseins.

Il a dit en terminant qu'il était présent lorsque l'épée de son chef a été remise par son petit-fils entre les mains des habitants de Charleston, "cité héroïque d'une héroïque population." Je suis fier, a-t-il dit, de faire partie de cette population et je puis assurer qu'elle conservera comme une précieuse relique la vaillante épée du brillant général.

Lecture est donnée des résolutions suivantes, qui sont adoptées:

"La population louisianaise est frappée d'un profond chagrin par la mort du bien-aimé général, qui, il y a plus de trente ans a fait notre admiration par ses qualités militaires, a stimulé notre patriotisme et notre ardeur.

"Le général Beauregard était de descendance noble et dans ses veines coulait le sang des anciennes maisons de Tider et d'Este.

"Il a donné, par son caractère et l'histoire de sa vie, une preuve nouvelle des lois de l'hérédité, et la Louisiane peut être fière d'avoir donné naissance à un si grand soldat.

"Il était à West Point comme cadet, avec des jeunes gens qui plus tard devinrent des chefs d'armée très distingués, et il sortit second d'une classe de quarante-cinq candidats. Sa carrière a tenu plus d'une fois les brillantes promesses de sa jeunesse.

Avant qu'il eut atteint la trentaine, il s'était fait un renom dans le génie militaire et comme chef d'armée et déjà il avait inscrit son nom impérissable dans l'histoire de son pays par le fait du succès de ses armes, auxquels il avait largement contribué à Vera Cruz, Cerro Gordo, Molino del Rey et Mexico.

Il fut promu et cité à l'ordre du jour, à Cantreras, Cherubusco et Chapultepec.

"A peine avait-il pris la direction de l'école de West Point, que la séparation des Etats du Sud, de l'Union Fédérale, et l'imminence de la guerre, le poussèrent à donner sa démission pour tirer son épée pour la Confédération. Il avait étudié les écrits de Rawle sur la Constitution, et cette lecture lui avait appris que les Etats Unis étaient la République des Républiques, que tout gouvernement tient son pouvoir du consentement des gouvernés, que les Etats, agissant conformément à leur pouvoir souverain comme tels, avaient adopté et ratifié la Constitution fédérale.

"Il en conclut qu'ils pouvaient revenir sur ce consentement et il prit parti pour son Etat. Telle était la doctrine des hommes d'Etat et des juristes de cette époque. Persuadé que le droit était du côté des Etats du Sud, il n'hésita pas un seul instant et se mit à leur service.

"Son nom sera transmis de génération en génération comme celui de l'homme qui a donné le signal de la guerre civile le 12 avril 1861, en commandant d'ouvrir le feu sur le fort Sumter qu'il obligeait à se rendre deux jours plus tard.

"Ceux qui sont versés dans la science stratégique, vanteront toujours la sagesse de son plan de concentration rapide de ses troupes et d'attaque de l'ennemi en détail, plan dont la nécessité s'imposait par suite du nombre inférieur de nos soldats et de nos ressources limitées.

"Au général Beauregard revient la gloire des victoires de Bull's Run et de Manassas, et en décembre 1861, la législature de la Louisiane vota à l'unanimité une résolution lui exprimant, au nom du peuple, son admiration et sa gratitude.

"A Shiloh, dans la défense des côtes de la Géorgie, à Drury's Bluff, à Petersburg, et de nouveau dans l'Ouest, il donna des preuves de son génie militaire, et il fut aussi regrettable pour lui que pour la Confédération, que trop souvent ses plans n'aient pas été adoptés, que ses avis n'aient pas été écoutés.

Le livre de l'histoire de sa vie s'est fermé à l'âge de 47 ans, lorsque après la guerre civile, il est entré dans l'ombre de la vie privée, et depuis cette époque il a vécu au milieu de sa famille et de ses amis, auxquels le rendaient cher ses nombreuses qualités.

Bien qu'il eut dépassé les trois-quarts du siècle, telle était sa vigueur, l'assurance de son pas et de son port, que nous avions espéré le lui voir finir.

"Nous, les débris des armées qu'il a commandées, nous qui avons été ses voisins et amis pendant les dernières années de sa vie, nous nous sommes réunis pour honorer sa mémoire et rendre hommage aux nobles qualités du grand commandant qui a traversé la noire rivière et obéit maintenant aux commandements d'Un plus puissant que lui."

Après la lecture des résolutions, le Rév. P. Subileau prend la parole en ces termes:

"Mesdames et Messieurs,

"Après avoir été choisi par le général Beauregard lui même pour réciter sur sa dépouille mortelle les dernières prières et conduire ses restes au champ du repos, je fus invité par la famille à prononcer quelques paroles sur son cercueil en présence de ses amis intimes et de quelques-uns de ses vaillants camarades.

Aujourd'hui, vous avez songé à organiser un service commémoratif à la mémoire de celui qu'il y a quelques jours à peine a jeté le deuil dans la communauté entière. Cette initiative vous honore, mais vous y avez joint une autre idée non moins heureuse, et songeant que le général Beauregard était un catholique et que sa langue était le français vous avez voulu qu'il y eut ici ce soir quelqu'un pour représenter et cette religion et cette langue, et c'est moi, un de ses amis, que vous avez voulu choisir pour remplir ce devoir.

Votre choix m'honore, et cependant j'ai un instant hésité à accepter cet honneur, car je pensais que ma parole, venant après celle si autorisée que vous venez d'entendre célébrer les vertus du général, serait impuissante à les mieux retracer, lorsque j'ai songé que le général Beauregard était de descendance bretonne et que j'étais Vendéen.

Y eut-il jamais deux provinces plus unies, que cette Bretagne et cette Vendée?

Bretagne et Vendée, tel fut le cri de ralliement, dans cette guerre pour Dieu et le roi.

Il était aussi de cette noble race celtique, celui en l'honneur duquel nous sommes ici réunis, et il en avait le sang-froid, l'énergie, la détermination. Je me souviens que les meilleures heures de ma jeunesse étaient celles que je passais parmi ces braves soldats, heureux d'écouter le récit de leurs exploits, de les entendre vanter leurs vaillants chefs, de Cathelineau, Charette, et surtout Henri de la Rose Jacquelin, qui disait à ses soldats: "Si j'avance, suivez-moi, si je recule, tuez-moi, si je meurs, vengez-moi!"

Comme ils étaient fiers, de ces hommes!

Fiers, ne l'êtes-vous pas, vous-mêmes, de celui dont nous célébrons la mémoire, en ce jour, n'êtes-vous pas fiers de celui qui vous conduisit si souvent au combat et à la victoire?

Et moi aussi, je suis fier, moi Louisianais comme vous, puisque j'ai passé au milieu de vous trente ans de ma vie de prêtre, je suis fier de prononcer une prière pour celui que l'on appellera après moi et après vous *le chevalier sans peur et sans reproche*.

La récitation en latin d'une prière de la lithurgie a mis fin à la cérémonie.

Le comité de réception était ainsi composé:

Col. W. R. Lyman, chairman; J. F. Mioton, Henry Mackie, F. Higgins, Peter Elizardi, J. M. Keiffer, A. W. Crandell, G. H. Tichenor, Col. H. Allen, A. Sambola, L. A. Adam, J. A. Pierce, Jeremiah Lyons, R. Fletcher, J. F. T. Leech, Jos. Corneille, Albert G. Thompson, Wm. Bullit, Gus. Pitot, C. H. Bailey, Col. J. B. Richardson, W. G. Coyle, W. B. Redmond, Hy. Larquier, F. L. Place, James Campbell.

La découverte de Pass Christian.

M. Wm. B. Miller et Mlle Alma Nunnemacher, dont les cadavres ont été trouvés jeudi à Pass Christian, étaient tous deux de Milwaukee. Mlle Nunnemacher avait passé l'hiver à la Passe avec ses parents, et la semaine dernière, M. Miller, son fiancé, y était arrivé.

Depuis les fiançailles, M. Miller avait eu la fièvre typhoïde et sa santé s'en ressentait beaucoup, aussi la famille décida-t-elle de s'opposer au mariage.

Vendredi dernier, la jeune fille disparut après le déjeuner et Miller fut aussi recherché en vain, ce qui fit croire aux parents que les jeunes gens étaient partis pour se marier.

Ils vinrent les chercher dimanche à la Nouvelle-Orléans, d'où ils sont retournés à Milwaukee où la nouvelle de la découverte des deux amoureux leur a été télégraphiée.

A en juger par la position dans laquelle les deux cadavres se trouvaient, le jeune homme doit avoir d'abord tiré sur sa compagne et s'être tué ensuite.

Elle a été atteinte à la tempe gauche et lui à la tempe droite, et dans les deux cas, la mort doit avoir été instantanée. Ils étaient à quelques pieds l'un de l'autre étendus sur le dos.

Leurs chapeaux étaient accrochés à un arbre voisin, celui de la jeune fille sur celui du jeune homme et leurs gants étaient dans la même position au pied de l'arbre.

Les deux victimes étaient fort élégamment vêtues et portaient des bijoux de valeur. La jeune fille était blonde et très jolie. Elle était âgée de 22 ans et son fiancé de 25.

Tous deux étaient de très bonne famille; celle de la jeune fille est très riche.

On prétend que M. Miller avait essayé de se procurer de la morphine dans une pharmacie, mais que lui ayant été refusée, il avait emprunté un revolver à M. A. E. Northrop.

Le jury de coroner a rendu un verdict de suicide dans le cas de M. Miller, et a déclaré que la jeune fille avait été tuée par lui, mais probablement avec son consentement.

Les cadavres ont été préparés pour l'inhumation par l'entrepreneur Lang et ils ont été envoyés hier soir à Milwaukee. On dit que M. Miller et Mlle Nunnemacher étaient mariés secrètement depuis le 6 mars 1892.

LA ST-PATRICE.

Les Irlandais ont célébré hier la fête de leur patron, avec l'enthousiasme et la joie que doit faire naître dans le cœur de tout bon fils de la belle Ile d'Emeraude le retour de la St Patrice. Les menaces du temps ne les ont pas effrayés et de bonne heure les nombreuses divisions de l'Ancien Ordre des Hiberniens ont assisté à la messe dans les diverses églises.

Dans la journée, elles ont paradé dans la ville, avec leurs ornements verts et argent, et le soir, tandis que le champagne pétillait dans les coupes, on a chanté des chansons du vieux pays et bu à son indépendance.

Le grand marshall de la parade était le Maire John Fitzpatrick; ses aids étaient MM. P. W. Mulqueeny, Maurice Kenny, D. B. Haggerty, P. J. Kennedy, Ed Garrick, Wm Cullinan, James Mullen, John Breen, J. Breen, Thomas Lynch, Martin Burns, James J. Twohey.

James Keavney, Division No 1; Thomas Haley, Division No 2; John E. Kelley, Division 3; Robert H. Bartley, Division No 4; Ed Duffy, Division No 5; P. Callery, No 6; John J. Griffin, Division No 7; Jos. Whalen, Division, No 8; Edward J. Harding, Division No 9; M. Duffy, Division No 10; Philip Carrol, Division No 11; F. D. McGuire, Division No 13; Hugh McManus, Division No 14; James Brown, Division No 15; A. B. Donahue, Division No 17; John Williams, Division No 18; Charles J. Fox, Jr., Division No 19.

Le défilé était composé de 19 divisions.

INCENDIE.

Hier soir à 10 heures, un incendie qui a vite pris des proportions assez considérables, s'est déclaré au deuxième étage de l'immeuble situé rue Lafayette et occupant tout l'ilet, de la rue South Peters à la rue Fulton.

L'immeuble porte le No 97 de la rue South Peters et est occupé par la fabrique de tonneaux de M. John Schott, dont le stock évalué $5,000 a été complètement détruit.

Il est assuré seulement pour $1,500 à la compagnie Mutuelle des Marchands.

L'immeuble appartenant à M. Frank Peters et évalué environ $10 000 a aussi été complètement détruit.

Le No 99 de la rue South Peters, occupé par la fabrique de tonneaux de Mike McEnany et appartenant à la succession de John Calder, a reçu environ $250 de dommages.

Vers 11:30 heures, les murs du No 97 se sont écroulés sur une longueur d'un demi ilet, et il s'en est fallu de peu que plusieurs pompiers ne soient pris sous les décombres.

L'alarme a été donnée à la boîte No 63, par l'agent Joseph Murphy de la police Boylan.

Tentative d'assassinat.—Hier soir, à 4 heures 45, au No 413 de la rue Freret, un nègre nommé E. H. alias Sam Taylor, a, au cours d'une querelle causée par la jalousie, blessé de douze coups de couteau à la poitrine, à la figure et aux épaules, une négresse du nom de Sarah Perkins, avec laquelle il vivait maritalement.

Sarah a été transportée dans une voiture d'ambulance, à l'Hôpital de Charité où les médecins ont déclaré son état très critique. Une blessure au-dessous de l'omoplate est surtout considérée comme très dangereuse. Hier dans la journée, Sarah avait reçu une lettre, et Taylor l'ayant surprise au moment où elle en prenait connaissance, voulut en voir le contenu.

Sarah ayant refusé de la lui laisser lire, il se jeta sur elle, et la lui arracha des mains. Après l'avoir lue, il sortit un couteau de sa poche et se précipita sur Sarah qu'il frappa avec acharnement jusqu'à ce qu'il crût que la vie l'avait abandonnée, puis il se rendit au poste de police du sixième precinct où il se constitua prisonnier.

La femme Perkins a déclaré que Taylor avait déjà à plusieurs reprises menacé de la tuer.

Vols.—On a volé, dans l'immeuble situé au coin des rues Lafayette et Remparts, trois valises contenant pour environ $60 d'outils appartenant à des ouvriers qui y font des réparations.

—M. Wolf qui tient une grocerie au coin des rues Bellecastle et Tchoupitoulas, ayant entendu du bruit dans son magasin, y est descendu. Il y a trouvé un inconnu qui l'a attaqué avec une hachette et a ensuite pris la fuite, emportant avec lui une somme de $1 qui se trouvait dans la caisse.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Mort de M. Ju es Ferry.

Paris, 17 mars—M. J. François Camille Ferry a succombé aujourd'hui à une maladie de cœur.

L'affection dont il était atteint était le résultat de la blessure que lui fit Aubertin en 1887, la balle ayant frappé une côte auprès du cœur.

Ce matin, de bonne heure, il a été pris de spasmes et malgré les efforts de ses médecins appelés en toute hâte les convulsions ont pris un caractère de plus en plus grave et à 6 heures du soir il a rendu le dernier soupir.

Mme Ferry a reçu ce soir la visite d'un reporter auquel elle a dit:

"Depuis 15 jours, M. Ferry se plaignait de ne respirer que difficilement. Quelque fois il se levait la nuit, étouffant et cherchant à reprendre haleine. Souvent il allait à la fenêtre pour respirer l'air frais. Il manquait absolument d'énergie et refusait de sortir, ne se risquant au dehors que lorsque ses fonctions officielles l'y appelaient. J'étais obligée de le forcer à faire une petite promenade en voiture le matin et le soir.

Ces jours derniers, il paraissait reprendre un peu de son énergie et de sa bonne humeur, bien que le fonctionnement des organes respiratoires restât défectueux.

Hier soir, il a voulu aller au bal. Je savais qu'une soirée passée dans une salle de bal ne pouvait que rendre son état plus critique, car bien qu'il affirmât se sentir mieux, il avouait que sa santé exigeait beaucoup de soins, et il exprimait la crainte de ne plus pouvoir remplir ses fonctions.

A 10 heures, il s'est couché. Avant minuit, il s'est réveillé, frissonnant, puis s'est rendormi, mais d'un sommeil pénible. Il s'est réveillé de nouveau et les frissons l'ont repris. J'ai immédiatement envoyé chercher un médecin qui est arrivé à 1 heure et lui a fait des injections de morphine et d'éther. Ce traitement a continué jusqu'à 5 heures. A ce moment, M. Ferry s'est senti soulagé et s'est endormi jusqu'à 9 heures.

D'autres médecins ont été appelés en consultation. M. Ferry ayant exprimé le désir de se lever, ils n'ont pas cru devoir s'y opposer, mais ils lui ont défendu de quitter la chambre. A 9 heures 30 il était habillé et nous l'avons conduit au fauteuil de son cabinet de travail, contigu à sa chambre. Il est resté assis une heure, pendant laquelle sa prostration était telle qu'il n'a presque pas parlé.

A 10 h. 30, il a commencé à ne plus pouvoir respirer et retrouvant une énergie subite, il a quitté son fauteuil et s'est promené dans la chambre, demandant de l'air et se plaignant d'étouffer.

La rechute n'a pas tardé à survenir et M. Ferry a repris place dans le fauteuil et a fermé les yeux, trop faible pour parler à son frère Charles. Un peu après midi, il a demandé de nouveau de l'air et s'est encore promené dans la chambre, effort qui a été suivi d'une autre attaque.

A 5 heures, il s'est redressé sur son fauteuil, a regardé sa femme fixement, lui a crié: "Sauve-moi!" et est retombé épuisé. La difficulté qu'il éprouvait à respirer est devenue une véritable agonie et les médecins ont eu recours, à des injections de morphine pour le soulager.

Il a prononcé quelques paroles inintelligibles et s'est affaissé; il était mort.

Il est mort dans le fauteuil où depuis si longtemps il avait coutume de s'asseoir pour écrire.

La nouvelle de sa mort a étonné toute la ville. Aucun événement, depuis la mort de Gambetta, n'avait fait une telle sensation. Il y a trois jours, il était à l'Opéra, et hier soir il présidait la séance du Sénat. Des centaines d'hommes politiques se sont rendus à la maison mortuaire dans la soirée et ont inscrit leur nom.

La semaine dernière, M. Ferry avait donné sa démission de président de l'*Estafette* et de l'Association nationale républicaine, afin de pouvoir se consacrer tout entier au Sénat. On dit que bien que son élection à la présidence du Sénat fut contraire aux désirs de M. Carnot et de M. Ribot, sa mort est une perte pour le gouvernement.

Dans le cas d'une autre crise de Cabinet, il eut été le premier auquel M. Carnot eut demandé conseil.

C'est en prévision de semblable événement que les partisans de M. Ferry au Sénat l'ont fait élire à la place de M. Le Royer auquel l'énergie nécessaire faisait défaut pour remplir le rôle que l'on attendait de lui.

Avec M. Carnot à la présidence, M. Ribot comme premier ministre, M. Casimir Perrier comme président de la Chambre, et M. Ferry à la présidence du Sénat, les opportunistes avaient au pouvoir quatre des plus forts membres de leur parti qui leur permettaient d'affronter les conséquences du procès de Panama. On n'a encore mentionné le nom d'aucun successeur de M. Ferry à la présidence du Sénat.

Londres, 17 mars—Le correspondant du *Daily News* à Paris, dit que M. Ferry avait l'intention de se présenter comme président de la République et qu'il était bien déterminé à n'accepter aucun portefeuille de ministre, tant qu'il lui resterait une chance d'arriver à la présidence.

Il était opposé à l'alliance avec la Russie et avait toujours montré une grande antipathie pour l'Angleterre.

Il aimait beaucoup les enfants et aucune grand'mère n'aurait pu mieux que lui et avec plus de grâce se mettre à leur portée. M. Ferry était comme sa femme, un artiste accompli.

Une explosion de dynamite à Rome.

Rome, 17 mars—Ce matin à 6 heures une bombe a fait explosion dans le palais Ancini Mattei, résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Porter.

Les dommages ont été peu considérables et personne n'a été blessé.

On ne peut que se livrer à des conjectures au sujet de cette tentative criminelle.

L'immeuble connu sous le nom de palais Mattei est occupé aussi par deux familles, outre celle de M. Potter, et déjà en 1892, semblable tentative avait été faite.

On pense que la présence de l'ambassadeur des Etats-Unis au palais est étrangère à cette tentative criminelle et que l'on a eu plutôt l'intention de satisfaire un désir de vengeance contre le propriétaire du palais, sans s'inquiéter du sort de ceux qui l'occupent.

Le Bill de l'Armée.

Berlin, 17 mars—Le comité du Reichstag a rejeté aujourd'hui la seconde lecture du bill de l'armée, six conservateurs seulement votant en faveur. Le comité a ajourné jusqu'après Pâques. Ce vote est un autre coup porté aux dernières [illegible] du chancelier Von Caprivi.

AFFAIRE DE PANAMA

La plaidoirie de M. Barboux.

Paris, 17 mars—M. Barboux, avocat de M. Charles de Lesseps, a continué sa plaidoirie ce matin. Il a dit que Charles de Lesseps ignorait l'usage que faisait le baron de Reinach de l'argent qui lui était versé par la Compagnie du Canal et que Clémenceau, Floquet et de Freycinet, en voulant éviter un procès entre Reinach et la Compagnie n'avaient agi que dans l'intérêt du gouvernement.

M. Barboux, en terminant son plaidoyer, a dit qu'il y en avait bien d'autres que l'on aurait pu poursuivre. Pourquoi, a-t-il dit, n'a-t-on pas poursuivi les Vanet et les Rouvier?

Parce qu'il eut été dangereux de les attaquer. Rappelez vous la fable de la Fontaine:

"Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les juges de la Cour vous rendront blanc ou noir."

Votre conscience, messieurs du jury, vous dictera un verdict par lequel vous vous honorerez en ayant rendu justice à un homme honorable, rendu la gloire à un nom illustre et au pays le prestige perdu par l'accusation de l'un de ses plus nobles enfants. [Applaudissements.]

M. Dubuit, avocat de M. Fontane, a été l'objet d'une ovation. Lorsqu'il est arrivé au vestiaire de la Cour d'assises avant la reprise des débats, ses confrères ont agité leurs bonnets et l'ont félicité d'avoir tenté de réfuter les accusations de M. Ribot relativement à l'intention de l'avocat de M. Cottu de révéler le nom de certain ambassadeur compromis dans le scandale.

M. Dubuit a dit qu'on n'avait rien prouvé contre son client et qu'on lui faisait payer son dévoûment à son chef, M. De Lesseps.

WASHINGTON.

Les relations du Brésil et de la République Argentine.

Washington, 17 mars—Il n'est pas vrai que des troubles soient à craindre entre le Brésil et la République Argentine. C'est le chargé d'affaires de cette république, Señor Carranza, qui l'affirme. La république garde la plus parfaite neutralité. Le Brésil et le Chili affirment aussi qu'il n'est nullement question d'une alliance entre eux.

Le choléra n'est pas à craindre cette année.

Opinion d'un éminent médecin.

New York, 17 mars—Le Dr Hans Wirchow, fils du professeur Rudolph Wirchow, le distingué professeur d'anatomie de Berlin, et un des meilleurs experts en matière de choléra, est arrivé hier ici.

Il se rend à Chicago où il représentera son pays à l'Exposition, en qualité de commissaire de l'éducation.

Le professeur a dit à un reporter: "Je suis d'avis que les Américains ont moins à craindre cette année que l'an dernier l'importation du choléra. Nous prenons à Hambourg toutes les mesures possibles pour empêcher le retour de l'épidémie. On construit de nouveaux réservoirs pour l'approvisionnement d'eau.

Celle ci sera puisée dans l'Elbe, beaucoup plus en amont qu'auparavant. Elle a été examinée à ce point et elle est parfaitement pure et dépourvue de germes. Par surcroit de précautions, elle sera filtrée avant la distribution.

L'épidémie a été causée par l'impureté de l'eau qui en contenait tous les germes.

Le gouvernement allemand prend des mesures pour le maintien d'une stricte quarantaine. L'épidémie de l'an dernier a été pour tous un avertissement et vous pouvez être certain que les mesures nécessaires seront prises non seulement pour tenir le fléau à l'écart de l'Allemagne, mais pour éviter que par la négligence de celle-ci il soit importé ailleurs. Nous en savons plus maintenant qu'il y a six mois et il ne peut pas en être autrement, s'il est vrai que l'expérience sert de leçon à l'homme.

Je vais m'assurer des mesures que prennent les Etats Unis et mon intention est de discuter la question avec vos grands médecins et vos officiers sanitaires, et je ne doute pas qu'ils m'apprennent comment ils ont si bien réussi à repousser le fléau alors qu'il était à vos portes.

Je n'ai point le temps d'en dire davantage en ce moment, mais je puis certifier que si l'on parvient à tenir le pied hors de l'estomac, il n'y a que peu de danger de contracter la maladie.

Veillez à votre alimentation, et faites bien cuire vos aliments. La chaleur est le grand destructeur des germes.

La revue navale.

Fort Monroe, Vir., 17 mars—L'amiral Walker est attendu aujourd'hui à Washington.

A son arrivée, son pavillon flottera de nouveau sur le "Chicago." Conformément à la loi votée par le Congrès, relativement à la revue navale, le ministre de la marine a le devoir de faire choisir par l'amiral Gherardi un endroit où les vaisseaux américains et étrangers jetteront l'ancre dans le voisinage de Hampton Roads.

Le plan qui a été arrêté est le suivant:

Les vaisseaux des Etats-Unis seront divisés en escadres, la première sous le commandement du vice-amiral A. E. K. Bigham, et la seconde sous le commandement du vice-amiral Walker. L'une formera une ligne à l'Est et l'autre à l'Ouest.

Le *Philadelphia* ayant d'un côté le *Chicago* et de l'autre le *Newark*, servira de division. Les navires seront sur une seule file, à 400 yards de distance les uns des autres.

Leur ligne suivra les contours du rivage dont ils ne s'éloigneront pas de plus de 1/4 de mille.

Les navires étrangers se rangeront en lignes parallèles en face des vaisseaux américains. Les premiers arrivés seront plus près de la côte; les autres seront placés dans leur ordre d'arrivée.

La distance d'une extrémité à l'autre de la ligne, sera de deux milles.

Incendie.

Toledo, O., 17 mars—Ce matin, à 1 h. les pompiers ont été appelés pour éteindre un incendie qui venait d'éclater dans le Wheeler Opera House, coin Monroe et St-Clair. Le feu semble avoir pris sous la scène; il a été précédé d'une explosion qui a brisé les vitres du 2ème étage. Cinq minutes plus tard, l'immeuble était enveloppé de flammes.

La seule personne blessée a été un spectateur qui a eu l'épaule disloquée par la chute d'une brique. Le portier a été réveillé par l'explosion et a essayé d'ouvrir les robinets des conduits d'eau pour noyer la scène, mais il en a été empêché par les flammes. Les pertes sont estimées à $80,000. L'immeuble est assuré $38,000. Il avait été construit en 1871.

Les commerçants établis au rez-de-chaussée ont tout perdu. Leurs pertes s'élèvent à environ $50,000.

Les murs, en s'écroulant, ont renversé les poteaux télégraphiques et coupé les fils des chars électriques, aussi la circulation de ceux ci est-elle interrompue. Il faudra au moins deux jours pour réparer les lignes.

Vol.

Akron, Ohio, 17 mars—Un sac de lettres a été volé entre Akron et Pittsburg vers le 23 février. Il contenait pour $16,000 de valeurs. L'inspecteur qui a été chargé de l'enquête a été incapable d'éclaircir le mystère.

Incendies.

Owensboro, Ky. 17 mars—Les villages de l'Indiana qui se trouvent du côté opposé du fleuve, ont été récemment visités par des incendiaires. Six incendies y ont éclaté en quelques jours.

Milwaukee, Wis., 17 mars—Le magasin de peintures de M. Eisman, la Milwaukee Knitting Co., et la Eureka Pants Co., ont été endommagés par un incendie pour $80,000. Les pertes sont couvertes par les assurance.

Le plus grand choix de Chaussures pour Enfants et Jeunes Gens,
EAGLE SHOE STORE.
Royale et Ursulines.—(Oeufs de Pâques gratis.)
18 mars—2t

CRESCENT CITY
JOCKEY CLUB
SAISON D'HIVER.
A partir du mercredi, 1er mars, les courses commenceront à 2 heures au lieu de 2:30 heures P. M.
Cinq courses ou plus chaque jour.
Entrée, 50cts, donnant accès partout sur le terrain et aux tribunes.
2 fév—4 m

Le Printemps est à nos Portes.
C'est l'époque de l'année où tout le monde est fatigué. Le sang s'échauffe et le système s'affecte.
Vous avez besoin d'un Tonique.
Préférable au Bœuf, au Vin, au Fer, et à la Bière, etc., est le plus grand dépuratif et le fortifiant: le
ROYAL GERMETUER DU DR KING.
Il vous rétablira.
Jamais il ne rate son effet.
Toujours il donne satisfaction.
Aussi agréable que de la Limonade.
—Fabriqué seulement par la—
KING'S ROYAL GERMETUER CO.
d'Atlanta, Géo.
Faites usage des Pilules de Germetuer du Dr King.
50 pilules dans une boîte—25 cts.
3 fév—

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.
26 oct—ann et dim

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73....CHARTRES....73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5 35 pm	Vicksburg Ex. 8:30 am
Baton Rouge accommodation 10:00 am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Ex. 7:35 am	No 6 Fast Mail 7:45am
No 7 Coast Acc. 9:00 am	No 4 Fast Ex. 10:55 am
No 1 Lim. Ex. 4:45pm	No 8 Coast Acc. 2:45 pm
No 5 Fast Mail 7:15pm	No 2 Lim. Ex 7:50 pm
Exc. dimanche 9:40pm	Exc. dimanche 7:55am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1, Fast Mail 8:10am	No 2, Fast Mail 6:00pm
No 3, Chic. Lim 8:00pm	No 4, Chic. Lim 11:30am
No 25, Local Mail and Express 7:05pm	N. 26. Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calif'na Ex. 7:00 pm	Calif'na Ex. 8:15 am
Ft Worth, Hot Sp'gs & St L. Ex. 6:50am	Ft Worth, Hot Sp'gs & St Louis 8:20pm
Local 10:05am	Local 3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio 7.05pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex. 9:30am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 10:45 am	No 2 Limited 5 00pm
No Local 8:00 am	No 6 Local 8:30 am

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8.00 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 8:20 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:00am
4:15 pm	5:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:00am
4:15 pm	5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
7:00 pm	4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:15 am
7:00pm	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R R.

Tous les jours.

Alger 9:00 am	Alger 4:30 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5:45 pm	Alger 6:00 am

Dimanche seulement.

Alger 7:05 pm	Alger 8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville, et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E. U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais.

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

RECENTLY ABANDONED.

Bark Louisa Dan. Erickson bound for Havre with mahogany, was wrecked Jan 1 in lat 37°, lon 31°. She was thrown on her beam ends, the mast carried away and two of crew were drowned. The captain and two men died soon after. For 16 days the survivors existed with hardly any food or drink and lashed themselves to the rigging to keep from falling overboard. They were rescued with great danger on account of high seas by topsail schooner Kestrel Br. Taylor.

Bark Felix Mendelssohn Ger., Fretwurst, from Pensacola for Ostend, was abandoned Dec 27, dismasted and waterlogged near the Azores. The twelve surviving members of the crew were rescued by ship Gladstone Br Farr li

Bark Quebec, Br. Paterson was abandoned in a sinking condition Jan 23 in lat 40°, lon 60°. Crew rescued by steamer Deptford Br. Woodruff.

ICE REPORTS.

Along the American Coast.

Jan 26—Met ice 40 miles E N E. from Cape Henry. Rosemorran Br ss Notman

Feb 5—Large fields of newly frozen ice are reported in the eastern end of Long Island Sound, and sailing vessels are warned against the danger.

Feb 6—Steamer Hopetoun, Br, is ashore above Sandy Point, Chesapeake Bay. Iceboat Annapolis will go to assist her and other vessels through the ice at the mouth of the Patapsco River.

Feb 6—Steamer Ardancorragh, Br, has arrived at Delaware Breakwater from Cienfuegos, with two plates dented and a small hole in the bows, caused by ice.

Feb 6—Steamer Broomhaugh, Br, has arrived at Delaware Breakwater from Cuba, with bows damaged and six frames broken by ice

Feb 6—Steamer Tamarville, Br, from Philadelphia for Havre, stopped at Marcus Hook with bows damaged by ice.

Feb 7—The heavy rain and warm weather of the last few days have loosened the ice along the shores of Delaware River and Bay and in the coves, and it has floated out into the channel, and has again become an impediment to navigation. At the Horse Shoe and below New Castle it is reported to be extremely heavy. Several vessels have had their bows damaged in attempting to force a passage through it. The Schuylkill River is perfectly clear

RICHARDSON CLOVER,
Lieutenant-Commander, U. S. Navy,
Hydrographer.

MISCELLANEOUS.

Jan 24—Lat 34° 41', lon 75° 55', passed a mast, heel up, 15 or 20 feet out of water.—Kansas City ss. Risner.

Jan 25—Lat 45° 45', lon 40° 20', passed a topmast with yard and rigging attached, yard painted yellow, with white ends.—bailer Gr ss Von Colen.

Feb 1—About 20 miles south of Cape Henry, passed through a quantity of wreckage and hard pine lumber.—Edmondsley Br ss. Muir.

Mississippi River Post Lights.

Notice is hereby given that on or about April 1, 1893 the following described post light will be established on the Mississippi River, below New Orleans, La:

Harris Bayou Post Light, a fixed red light, shown from a lens lantern on a white post on the NE. bank of the river opposite Sixty-Mile Point.

Opposite Poverty Point Post Light, a fixed white light, shown from a lens lantern on a white post, on the SW. bank of the river opposite Poverty Point

Opposite Twelve-Mile Point Post Light, a fixed red light, shown from a lens lantern on a white post, on the E. bank of the river opposite Twelve Mile Point.

By order of the Light House Board:
JAMES A. GREER,
Rear-Admiral, U. S. Navy, Chairman.
Office of the Light House Board,
Washington, D. C., March 14, 1893.

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 18 MARS 1893.

Bayou Sara—STELLA WILDS, à 5 p m
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 p m
Bayou Lafourche—ANNA B. ADAMS, à 5 p m

Marchés.

Liverpool, 17 mars—Le tableau hebdomadaire du coton est comme suit:

Ventes de la semaine, 29,000 balles: coton américain, 23,000 balles; pour la consommation y compris les exportateurs pour navires 42,000 balles, exportations actuelles 10,000. Recettes 46,000 balles; de coton américain 40,000 balles. Stock en main 1,654,000 balles, américain, 1,411,000. Stock flottant, 70,000 balles, américain 60,000. Pour les spéculateurs 500 balles; les exportateurs 2200 balles.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 17 MARS 1893

EXPÉDIES EN DOUANE.

Steamship norv Washington, Salvesen, Bocas del Toro.

ARRIVÉS.

Steamship ang Crown of England, Smee, Philadelphie, via Tampa.
Steamship norv Espana, Nielsen, Livingston, Guatemala.
Steamship El Rio Quick, New York.
Steam-tug E D Wood, Robinson, Little Curaçao

BATEAUX A VAPEUR.

City of St-Louis, Connors, St-Louis.
Neptune, Kouns, Bas du Fleuve
Stella Wilds, Penniweight, Mayersville.
Mabel Comeaux, Comeaux, LeBlanc Plant.
Hallette, White, Shreveport.

Arrivages de produits.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—104 sacs riz brut
LEBLANC PLANT—par steamer Mabel Comeaux—31 barils mélasse 1 barils sucre
MAYERSVILLE—par steamer Stella Wilds—55 balles coton 1835 sacs graines coton
SHREVEPORT—par steamer Hallette—111 balles coton 145 sacs graine coton 480 sacs farine graine coton
ST-LOUIS—par steamer City of St-Louis—2 balles coton

Reçu par les chemins de fer:

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—405 sacs riz brut
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—716 balles coton
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—290 balles coton 76 barils mélasse 1568 sacs riz brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—50 balles coton
YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—82 wagons blé
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—3 wagons graine coton

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Crown of England	Brême	rue 1re
Donau	[illegible]	4e dist, 45
El Rio	New York	Alger
Espana	Livingston	1er dist, 15
El Paso	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Goldsworthy	En réparation	3e dist, 35
Hurona	Brême	4e dist, 44
Jose Romano	Mexique	Alger
Myrtledene	Rotterdam	Southport
Martin Saenz	Barcelone	3e dist, 7
Navarro	Liverpool	3e dist, 26
Scots Greys	Havre	1er dist, 21
Tafna	Hambourg	rue 8e
Tregurno	U K or Continent	rue 8e
Washington	Bocas del Toro	1er dist, 15
Wm G. Hewes	Bluefields	Alger
Yucatan	Liverpool	1er dist, 37

NAVIRES.

Stephan		rue 1re

BARQUES.

Arcangelo Padre	Oporto	rue 3e
Guiseppi d'Abundo	Oporto	rue 3e

GOELETTES.

W J Lermond	New York	1er dist, 13

Navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship El Mar, Grant ... parti 15 mars
Steamship Akaba, Carter ... parti 13 mars
Steamship Knickerbocker, Halsey ... parti 11 mars
Steamship Aberly ... parti 10 mars

LIVERPOOL.
Steamship Vesta, Brown ... parti 11 mars
Steamship Texan, Berrie ... parti 9 mars
Steamship Wm Cliff, Foot ... parti 1 mars
Steamship Pallas, Reynolds ... parti 25 fév
Steamship Professor ... parti 23 fév
Steamship Mexican, Sandrey ... parti 19 fév
Steamship Astronomer, Wallace ... parti 9 fév
Steamship Louisianian, Wallace ... parti 9 fév
Steamship Electrician James ... parti 26 janv
Steamship Nicaraguan, Wrider ... parti 28 janv

ANVERS
Steamship Havre, Laporte ... parti 2 mars

BORDEAUX
Steamship Marseille, Mollière ... parti 10 fév
Steamship Havre, Laporte ... parti 7 mars

HAMBOURG.
Steamship Polynesia, Schmidt ... parti 12 fév

HAVRE
Steamship Marseille Gaudillon ... parti 4 fév

DUBLIN.
Steamship Stamboul, Cann ... parti 13 déc

MARSEILLE.
Barque Maria L. D'Urso ... partie 25 janv

GÊNES.
Barque Nostra Padre ... partie 1 fév

PALERME
Steamship Whickham ... parti 2 mars
Steamship Etura, DiNegri ... parti 18 fév

LAS PALMAS.
Steamship Sydenham, Love ... parti 18 fév

VENTES A L'ENCAN

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 38,226—Cour Civile de District.—Division D.

J. B. Casanova vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI 28 mars 1893, à 10 heures et demie A. M., au local coin des rues Bourbon et Ursulines, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 mars 1893, à moi adressé—

Un lot de groceries et installations, délivré par l'insolvable ci-dessus mentionné, à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.
16 mars—16, 19, 22, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 38,201—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Henry German vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, le 21 mars 1893, à 10 heures et demie A. M., au local coin Palmyre et Johnson, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division B, daté du 7 mars 1893 et à moi adressé—

Un lot de groceries, vitrines, grand stove, moulin à café balance, boîte à glace, comptoirs, table, pendule, miroir, etc., délivrés par l'insolvable ci-dessus nommé à ses créanciers.

Conditions—Strictement comptant.
10 mars—10 15 19 21

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Cinquième District

Succession de Peter Llolla

No 37,964—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune. MERCREDI 5 avril 1893, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1893

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Madison, Newton, Decatur et Monroe, mesurant 39 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Madison sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes. Les améliorations se sont connues par le No 76 rue Madison.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5 8 15 22 29—avril 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE
—PRES—
L'Avenue Esplanade.
No 105 rue Kerlerec, entre Marais et St-Claude

Succession de Mme Elisabeth Bernard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 37,953

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 22 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 17 février 1893 pour le compte de la dite succession la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 5 borné par les rues Kerlerec, St-Claude, Columbus et Marais, désignés comme lots numéros 20 et 21 du dit ilet et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces sur la dite rue Kerlerec, sur une profondeur de 124 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 105 rue Kerlerec.

Les améliorations consistent en une jolie résidence à un étage recouverte en ardoises, avec mansarde, grand corridor au centre, portes à coulisses, trois chambres à coucher, grande salle à manger, cabinets; dans les mansardes deux grandes chambres et quatre cabinets, une bâtisse à deux étages touchant à la bâtisse principale, ayant quatre chambres et chambres à bain, ainsi qu'une bâtisse dans le fond, ayant chambre à laver, chambre à charbon et bois, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus du prix de la vente comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit d'un et deux ans, représenté par des billets d'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, les dits billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente doit contenir les clauses d'assurance, cinq pour cent frais d'honoraires d'avocat et les autres clauses usuelles de garanties, les taxes de l'année 1893 doivent être assumées en sus du prix de la vente, par l'acquéreur. Le dépôt usuel de 10 pour cent sera requis de l'acquéreur pour lier la vente, et l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 fév—18 22—1 8 15 22 mars

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le 4me ward, près de la rue Canal.

Joli cottage avec un grand terrain rue Rendon.

Beau terrain rue Rendon, près Canal.

Succession de Louis Prieur.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 5 avril 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 mars 1893, in re succession Louis Prieur, Dossier No 36,150, il sera vendu à l'encan—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon, Douane, Bienville et l'avenue Hagan, désigné comme lot No 24, sur un plan de A. De Armas, lequel dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Rendon, sur 153 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations consistent d'un joli cottage bien bâti, bâtisses dans le fond, etc.

2° Un certain lot de terre dans le second district, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Rendon, Canal, Douane et Lopez, désigné comme lot 12 et mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur sur la ligne attenant au lot No 11 de 135 pieds 5 pouces et 4 lignes et sur la ligne du lot No 13, de 108 pieds 8 pouces et 5 lignes, et une mesure dans le fond correspondant avec la profondeur des lignes de côté de 43 pieds, 11 pouces et 5 lignes.

Conditions, comptant. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. B. Ward, notaire. Les acquéreurs devant déposer 10 pour cent au moment de la vente, et assumer les taxes de 1893.

5 mars—5 8 15 22 29—avril 5.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Etat de la Louisiane vs. Sonny Alexander.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19,327—En vertu d'un writ de fieri facias vs. Nicholas Gasper, caution, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District Municipal, portant le numéro municipal 143 rue South Liberty et désigné comme le lot No 33, dans l'ilet No 332, borné par les rues South Liberty, Perdido, Poydras et Franklin, et mesurant 26 pieds de face à la rue South Liberty sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce et 4 lignes entre lignes parallèles.

Saisi comme la propriété de Nicholas Gasper sécurité.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Nicholas Gasper sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

REMY KLOCK.
Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

Souliers pour Messieurs
DEPUIS $1.25 LA PAIRE.
EAGLE SHOE STORE,
COIN ROYALE & URSULINES.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations, etc., d'un Café et Grocerie.

Martin J. Schwarm vs Joseph H. Master.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,462—En vertu d'un ordre de vente daté le 16 mars 1893, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 mars 1893 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 359 avenue Tulane, encoignure Claiborne

Le contenu du dit local comprenant comptoirs et installations de buvette et étagères, etc., aussi

Un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, divers, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 mars—17 18 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif de deux chevaux de course de valeur.

Charles Feahney vs W. M. Waters.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,245.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 28 mars 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En face des écuries de W. B. Leonard, 70 rue Baronne—

Les deux chevaux de race "Frank Lillie" et "Billie Coleman".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 mars—17 21 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Second District

Ilet formant le coin des rues Toulouse et Dauphine (l'ilet borné par les dites rues et les rues St-Pierre et Bourbon et l'autre portant les numéros municipaux 60 et 62 rue Bourgogne.

Brice Dufour vs. Christian Jacob Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,931—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 mars 1893, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Pierre et Bourbon, le dit lot étant au coin des rues Toulouse et Dauphine et mesurant trente six pieds de face à la rue Toulouse sur soixante pieds de profondeur et face à la rue Dauphine.

2° **Un lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Dauphine et Conti et mesurant soixante pieds de face à la rue Bourgogne, sur environ quatre-vingt pieds de profondeur, le dit lot faisant partie du lot formant le coin des rues Bienville et Bourgogne.

Les dites propriétés ont été acquises par le défendeur comme suit: Par un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, le 20 janvier 1891, dans l'affaire de la succession de Christian Jacob Sr, et Susan Kinudt, sa femme, No 31,871 du dossier de la Cour Christian Jacob, Jr. a été reconnu comme le seul et légal héritier de son dit père et sa dite mère, Christian Jacob, Sr., sa femme, reconnu comme tel a été mis en possession de toute la propriété et tous les effets appartenant aux dites successions.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mlle Elizabeth McEvoy, héritière universelle de Mme M. A. [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,871.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 22 mars 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain morceau de terre situé dans le Faubourg Washington dans le Troisième District de cette ville faisant partie de l'ancienne habitation de David Olivier, dans l'ilet numéro deux, borné par les rues Mazant, Moreau maintenant Chartres, Barthélemy et le Chemin Public, maintenant North Peters sur un plan de cette partie du dit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1833, et déposé au bureau de Octave de Armas, ex-notaire public, la dite portion de terre a été divisée en dix lots, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, sur un plan dressé par G. Giroux et A. Castaing le 13 novembre 1850 et annexé à un acte passé pardevant Ad. Boudousquié, ex notaire public, le 30 décembre 1850.

Les dits lots ayant les dimensions suivantes à savoir: les lots numéros 1, 2, 3 et 4 ayant chacun trente pieds de face à la rue Moreau maintenant Chartres sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot numéro un formant l'encoignure des rues Mazant et Moreau maintenant Chartres, le lot numéro 5, contigu au lot numéro 4, ayant quinze pieds de face à la rue Moreau maintenant Chartres, quatre vingt dix pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 4, trente-deux pieds de profondeur sur la ligne opposée, de là le dit lot s'ouvre à angle droit de quinze pieds à une seconde profondeur de cinquante huit pieds et trente pieds de large dans le fond.

Le lot numéro six ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre-vingt neuf pieds six pouces et quatre lignes de profondeur vers la rue Barthelemy, quatre-vingt douze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro sept et trente pieds de large sur la ligne du fond. Le lot numéro sept ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre vingt douze pieds cinq lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro six, quatre vingt quinze pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro 8 ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, maintenant la rue North Peters, quatre vingt quinze pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro sept, quatre-vingt dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro neuf et trente pieds de large sur la ligne du fond.

Le lot numéro neuf ayant trente pieds un pouce et six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, quatre vingt-dix huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro huit cent et un pieds quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro dix, et trente pieds de large dans le fond, et le lot numéro dix formant l'encoignure du Chemin Public, actuellement North Peters et la rue Mazant, ayant trente pieds un pouce six lignes de face au Chemin Public, actuellement rue North Peters, cent et un pieds quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro neuf, cent et trois pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Mazant et trente pieds de large dans le fond.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et droits.

Ensemble avec cent actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant soit la somme de Dix huit cents dollars de la manière suivante, à savoir:

Le lot numéro un pour payer la réclamation du plaignant garantie par hypothèque sur la propriété de $144 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $16 chacun, à partir de chaque 1er décembre depuis 1881 jusqu'à 1889 inclusivement quand les dits appels sont devenus dus.

Les lots Nos 2, 3 et 4 pour payer la réclamation du plaignant garantie par hypothèque sur la propriété de $108 sur chacun des dits lots avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $12 chaque sur chacun des dits lots à partir de chaque 1er décembre de 1881 à 1889 inclusivement lorsque les dits appels sont devenus dus s'élevant à $324 avec intérêt sur les dits lots 2, 3 et 4.

Le lot No 5 pour payer la réclamation du plaignant de $72 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $8 chacun à partir du 1er décembre 1881 à 1889 inclusivement quand les dits appels seront devenus dus.

Les lots Nos 6, 7, 8 et 9 pour payer la réclamation du plaignant de $234 sur chacun des dits lots avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions sur chacun des dits lots de $26 chacun à partir de chaque 1er décembre de 1881 à 1889 inclusivement lorsque les dits appels sont devenus dus s'élevant à $936 avec intérêt sur les dits lots 6, 7, 8 et 9.

Le lot No 10 pour payer la réclamation du plaignant de $324 avec 8 0/0 d'intérêt sur neuf appels ou contributions de $36 chacun à partir de chaque 1er décembre, de 1881 à 1889 inclusivement, lorsque les dits appels sont devenus dus. Et aussi du comptant pour payer les frais et charges de procès et vente et les taxes dues sur la dite propriété. L'acquéreur de chaque lot assumera en outre le résidu de la dette du stock hypothéqué à savoir

Sur le lot No 1 la somme de $576; sur les lots Nos 2, 3 et 4 la somme de $432 sur chaque lot s'élevant à $1,296; sur le lot No 5 la somme de $288; sur les lots Nos 6, 7, 8 et 9 la somme de $936 sur chaque lot, s'élevant à $3,744, et sur le lot No 10 la somme de $1,296.

Les dites dettes hypothécaires devant être assumées étant cette portion du stock hypothéqué sur les dits lots, sujette à être demandée sous la charte et règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et l'acquéreur en outre assumera au sujet des dits lots toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil.
17 fév—17 24—3 10 17 22 mars

THE NEW ORLEANS BEE
(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827 and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages), published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.